



## OFFRE D'EMPLOI N°085230401011813 Agent·e de police municipale

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE  
Type d'emploi : permanent  
Cadre d'emploi : gardien-brigadier (Catégorie C, filière police municipale)  
Temps de travail : complet  
Durée : 35h00  
Type de recrutement: fonctionnaire ou contractuel de droit public  
Nombre de poste(s) : 1  
Poste à pourvoir le : 1/06/2023  
Date limite de candidature : 18/05/2023  
Service d'affectation : Police municipale

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

Suite à une création de poste, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire recrute un·e agent·e de police municipale.

### MISSIONS

Sous l'autorité du Maire et du Brigadier Chef, vous avez pour mission la prévention nécessaire au maintien du bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Vous veillez à assurer une relation de proximité avec la population.

Au sein d'une équipe composée de deux policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique, vous réalisez les missions suivantes :

- Protection des biens et des personnes : sécurité lors de manifestations, assistance à la personne, entrée et sortie des écoles, surveillance générale par des patrouilles pédestres et en véhicule ;
- Police de la route : contrôle de vitesse, stationnement, fourrière et gestion des épaves automobiles ;
- Contrôle des occupations temporaires du domaine public et contrôle de l'affichage publicitaire ;
- Police spéciale : débits de boissons, pose de sellés funéraires, gestion des terrains en friche.

Vous réalisez également des tâches administratives telles la rédaction de procès-verbaux, de mains courantes et de doléances, l'enregistrement de contraventions, le recueil de déclarations, la gestion de chiens de 1ère et 2ème catégorie, etc.

### PROFIL

Vous êtes titulaire d'une expérience réussie sur une fonction similaire.

Vous justifiez d'une formation continue obligatoire liée au cadre d'emploi des agents de police municipale et d'une formation physique continue (GTPI, maniement des armes en dotation, capture de chiens, etc).

Vous maîtrisez les procédures de droit pénal et vous avez connaissance des pouvoirs de police du Maire.

Vous êtes à l'aise avec l'informatique et vous possédez des qualités rédactionnelles et de synthèse.

Vous avez le sens de l'intérêt général et du service public. Vous savez vous adapter aux imprévus et vous avez une bonne résistance au stress.

Permis B indispensable.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : VENDÉE

Lieu de travail : Rue de l'Hôtel de ville, 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Temps complet annualisé.

Équipements : Armement catégorie D (BPPL) et catégorie B2 (P.I.E)

Tenue vestimentaire et gilet pare-balles

Caméra piéton, cinémomètre, éthylotest électronique

Téléphone portable, radio VHF numérique

Rémunération statutaire et régime indemnitaire de la collectivité.

Participation à la complémentaire santé.

Participation à la garantie maintien de salaire.

Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS.

## CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur GOLPART ([police.municipale@talmontsainthilaire.fr](mailto:police.municipale@talmontsainthilaire.fr) / 02 51 33 56 87).

*Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*

## CANDIDATURE

Vous êtes intéressé-e par cette offre pour laquelle vous avez les compétences et qualités requises, merci de nous adresser votre candidature (CV à jour + lettre de motivation) :

-par courrier : A l'intention de Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville, 85440 Talmont Saint Hilaire

-par mail : [rh@talmontsainthilaire.fr](mailto:rh@talmontsainthilaire.fr)